



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



HARIS JUIN 2021

Numéro 002



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

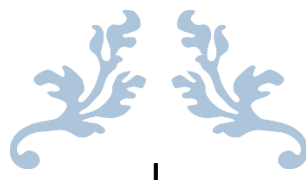
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°002 Juin 2021

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES, Université
Felix Houphouët-Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître-assistant d'Histoire
des Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Assistante en Histoire

économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Ignace ALLABA
(Maître de Conférences Études
germaniques, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Éditeur : CERRI (Cellule
d'Études et de Recherches en
Relations Internationales,
Université Alassane
OUATTARA)

Website : www.revueharis.org

Courriels : contact1@revueharis.org cerriuao01@gmail.com



Comité Scientifique

- M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- **Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)
- KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)
- Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)
- SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)
- Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)
- Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)
- Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)
- ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)
- GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-**Batchana Esohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

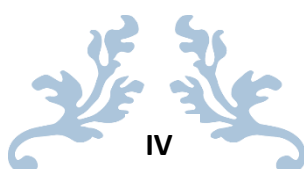
-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN Benoit**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE Antoine**, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

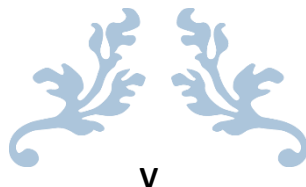
-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed**, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue www.revueharis.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Aristide EDZEGUE MENDAME

La consécration de la suprématie de la norme communautaire sur la norme nationale en zone CEMAC.....7-18

Dilwani ADAMOU

Du primat de la politique extérieure sur la politique intérieure dans la pensée politique de Machiavel19-32

KOMBIENI Didier

Republicans versus Democrats: a critical and comparative analysis of the foreign policy; with a special focus on Africa.....33-42

Djagbléoko Immelder ABBEY, Candide Achille Ayayi KOUAWO, Amévor AMOUZOU-GLIKPA

Le financement de l'éducation dans le contexte des Relations Internationales au Togo.....43-56

Marcel Koko KAMBIRE

La France et le conflit Algero-marocain du Sahara Occidental : Des nouvelles données à la nécessité de son règlement.....57-69

Salif KIENDREBEOGO & Jean Tiéwendé BALIMA

Idéologie révolutionnaire et coopération au développement dans les relations américano-burkinabé de 1983 à 1991.....70-84

Françoise Christiane NDAKISSA ONKASSA

L'Union Africaine face à la crise sanitaire de la Covid-19: Principe de solidarité85-99

Zana KEWO

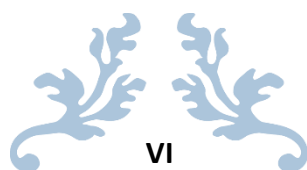
Les réformes de Mohammad Khatami ou la volonté d'une ouverture politique de la République Islamique d'Iran de 1997 à 2005.....100-115

AGBENOKO Donyo Koffi

Les versants de la Francafrique : Nocivité et normativité.....116-127

KPALE Tchédé Boris Claver & OUATTARA Kacoumani Mesmer

Le conflit libérien et son extension à la région du fleuve Mano 1989-2003128-141





Les reformes de Mohammad Khatami ou la volonté d'une ouverture politique de la République Islamique d'Iran de 1997 à 2005

Zana KEWO

Département d'Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo/Côte d'Ivoire). zanakewo@gmail.com

Résumé :

Les relations entre la République Islamique d'Iran et la communauté internationale ont connu plusieurs étapes dans leur évolution depuis 1979. Evoluant en dents de scie entre tensions et détentés, les relations entre ce pays et les puissances occidentales et arabes sunnites auront véritablement connu une nette amélioration assurément au cours des mandatures du président Khatami. En menant une telle analyse, nous cherchons à comprendre les fondements et la portée de l'action politique de Khatami dans les relations entre son pays et les autres acteurs de la communauté internationale. Pour atteindre notre objectif, nous avons eu recours à une méthode historique qui a consisté à recueillir des informations dans la presse écrite, dans des rapports, sur internet ainsi que dans des publications scientifiques. Nous les avons ensuite recoupées, confrontées puis analysées avant de présenter les faits. Par ailleurs, dans l'ensemble, l'étude a montré que les reformes conduites par le président iranien ont connu un bilan mitigé.

Mots clés : Iran, Khatami, opposition, rapprochement, réformateurs, répressions, sanctions.

Abstract:

The relationships between the Islamic republic of Iran and the international community have experienced various steps as regard their evolution since 1979. Evolving in saw tooth between pressure and relaxation, it is truly only during President Khatami's rule that the relationships between this country and oversea powerful countries and Arabic Sunnites will actually know a clear-cut improvement. Through such an analysis, we are willing to understand the roots and scope of Khatami's political action in his country's relationships with the other actors of the international community. To achieve that goal, a historical approach that consists in gathering information from newspapers, mission reports, the internet as well as scientific papers, has been employed. The information has then been restructured, confronted and analyzed before we present the facts. Moreover, as whole, the study has shown that the reforms introduced by the Iranian President have known a mitigated balance.

Key Words: Iran, Khatami, opposition, rapprochement, reformer, repressions, sanctions.

INTRODUCTION

A son arrivée au pouvoir en 1997, le président Khatami a trouvé un pays qui opérait déjà un timide virage en matière de politique étrangère. Son prédécesseur, l'Ayatollah Hashemi Rafsandjani avait déjà entamé un processus de normalisation diplomatique avec le monde occidental et arabo-sunnite. Les relations entre la République Islamique d'Iran et ces pays avaient été fortement dégradées à la suite de la révolution islamique de 1979 qui a mis fin à une monarchie vieille de plus de 2500 ans. L'Ayatollah Khomeiny alors Guide de la révolution Islamique a privilégié une politique expansionniste en vue de reprendre la révolution au reste du monde musulman.

Ainsi, cette politique expansionniste de Khomeiny, ses prises de positions radicales contre le monde occidental et arabo-musulman, la question des droits de l'homme et son soutien supposé au terrorisme international ont dès la première décennie de la révolution iranienne entraîné l'isolement du pays.

A la suite donc de Rafsandjani, Khatami qui est issu de la même mouvance politique réformatrice va battre compagnie lors des élections présidentielles de 1997 autour des thèmes comme l'Etat de droit, le multipartisme et la liberté d'opinion, le respect de la place et du rôle des intellectuels, l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans les instances administratives et politiques, et la lutte contre le chômage des jeunes.

La politique d'ouverture entamée par le président Rafsandjani fut soutenue et approfondie par Khatami qui fera de la démocratisation et de l'ouverture de l'Iran l'une des priorités de son action gouvernementale malgré l'opposition

des autres factions du régime théocratique (Z. Kewo, 2020, p. 330).

En menant cette réflexion, nous cherchons à comprendre les fondements et la portée de son action politique dans les relations entre son pays et les autres acteurs de la communauté internationale. L'objectif de cette analyse est donc de montrer que les réformes ou la nouvelle orientation politique de Khatami ont constitué une ouverture politique.

En effet, l'Iran devenu République Islamique d'Iran, sous Khomeiny n'avait pas suffisamment intégré la question de la liberté d'opinion surtout pour ce qui concerne l'opposition politique¹ ou encore le rôle de la femme ou des intellectuels. Sur le plan de la politique extérieure, bien que Rafsandjani ait amorcé un début de normalisation diplomatique avec les puissances occidentales et arabo-sunnites, des blocages et des méfiances persistaient cependant, avec notamment l'affaire Rushdie². Il lui aura donc fallu faire évoluer la position de la République Islamique sur ces questions et de prôner la nécessité d'un dialogue entre les civilisations pour que les relations entre son pays et les puissances occidentales et sunnites puissent connaître une nette amélioration.

L'intérêt de ce travail est de montrer qu'en dépit des tensions entre la République Islamique d'Iran, les arabes sunnites et les occidentaux que nous observons, il y a eu des périodes de détentes et de

¹-En effet, les partis politiques de gauche proches des communistes ou encore les royalistes étaient traqués et faisaient l'objet de répressions dès le début de la révolution.

²-Salman Rushdie est un écrivain britannique d'origine indienne né le 19 juin 1947 à Bombay. En 1988, il publie « Les versets sataniques » un ouvrage jugé blasphématoire dans le monde musulman. Le 14 février 1989 l'Ayatollah Khomeiny met sa tête à prix en lançant un décret religieux contre lui, ce qui l'oblige à rentrer dans la clandestinité.

rapprochement sous l'ère Khatami. Pour réaliser ce travail, nous avons eu recours à une méthode essentiellement historique qui a consisté à recueillir des informations dans des rapports, la presse écrite. Il s'agit notamment du journal *Le Monde*, *Le Monde Diplomatique* et *Le Soir*, sur internet ainsi que dans des publications scientifiques. Nous les avons ensuite recoupées, confrontées puis analysées afin de mieux appréhender les faits.

Pour atteindre cet objectif, il serait judicieux de montrer dans un premier temps le contexte diplomatique et économique précédant son élection, cette démarche nous permettra de réaliser l'immensité de la tâche qui l'attend. Ensuite, nous verrons comment sa politique fut perçue par ses interlocuteurs. Cette action nous amènera à juger du succès ou de l'échec de sa politique, et enfin, nous verrons les limites de sa politique. Cela sera l'opportunité d'apprécier les difficultés rencontrées par Khatami.

1- LE CONTEXTE DIPLOMATIQUE ET ECONOMIQUE AVANT L'ACCESSION DE KHATAMI AU POUVOIR

Depuis sa création en 1979, la République Islamique fait l'objet d'ostracisme de la part des puissances occidentales et arabo-sunnites. Elu à la tête de son pays pour la première fois en 1997, Khatami aura l'occasion de toucher du doigt les difficultés économiques et l'isolement diplomatique auxquels fut confronté son pays jusque-là.

1-1. Le contexte diplomatique

Jusqu'au 02 août 1997, date de l'accession au pouvoir du président Khatami, la République islamique subissait de plein fouet les sanctions internationales. Le point de départ de

ces sanctions occidentales est lié à la prise en otage des diplomates américains de l'ambassade des Etats-Unis en Iran en 1979 par des étudiants islamistes.

Dès lors, des sanctions en tout genre se sont succédées contre ce pays. Elles ont d'abord été américaines ensuite européennes et enfin onusiennes. En guise de rétorsion à l'action des étudiants iraniens, les puissances occidentales ont rompu les relations diplomatiques avec le pays. Ils ont mis fin à la coopération scientifique et technique, et décrété une série d'embargos sur les produits de première nécessité comme les produits agro-industriels, les produits pharmaceutiques, les équipements informatiques et l'interdiction formelle aux entreprises américaines de commercer avec elle.

De ce fait, le pays a été mis au ban de la communauté internationale et très peu de pays occidentaux et arabes entretenaient alors des relations diplomatiques avec elle. En outre, les relations avec les pays occidentaux avaient été fortement compromises à la suite d'une série d'évènements comme la *fatwa* (décret religieux) contre l'écrivain britannique Salman Rushdie, entraînant ainsi une rupture diplomatique avec la Grande Bretagne. Cette atmosphère délétère s'est accrue avec une série de meurtres d'opposants iraniens en Europe attribués aux services de renseignements iraniens, ce qui a entraîné le refroidissement des relations avec l'Allemagne en 1992 suite à l'assassinat de quatre opposants Kurdes iraniens dans un restaurant Grec de Berlin.

Avec la France, c'est l'affaire Anis Naccache³ qui fut à l'origine des

³-Naccache est un jeune Libanais sunnite converti au chiisme. Parallèlement à ses études en architecture, il est aussi militant du Fatah de Yasser Arafat. C'est dans des camps de l'OLP qu'il rencontre les futurs cadres de la révolution iranienne dont Rafiq Doust, chef des *Pasdarans*, les Gardiens de la Révolution

ruptures diplomatiques avec la République Islamique. En effet, le 18 juillet 1980, une première tentative d'assassinat a lieu contre Chapour Bakhtiar, le dernier premier Ministre du *Shah* d'Iran et opposant notoire au régime théocratique.

Un commando de cinq activistes conduit par Anis Naccache, tente d'éliminer Chapour Bakhtiar sur ordre de Téhéran, à son domicile de Neuilly sur Seine où il réside en compagnie de sa fille. La tentative échoue grâce à l'intervention des forces de sécurité mais se solde par la mort d'un policier et d'une voisine. Un second fonctionnaire de police est grièvement blessé d'une rafale de pistolet-mitrailleur et restera lourdement handicapé jusqu'à son décès (A. Rodier, 2013, p. 2). Naccache est alors arrêté. C'est à la suite de cette affaire considérée par Paris comme une atteinte à la souveraineté de la France que décision fut prise de rompre les relations diplomatiques avec l'Iran.

Si le contexte diplomatique ne semble pas favorable à la politique d'ouverture de Khatami, qu'en est-il du contexte économique ?

1-2. Le contexte économique

Lorsqu'il arrive au pouvoir, le président Khatami découvre un pays en grande difficulté économique. L'Iran compte alors environ 65 millions d'habitants et sa population augmente rapidement. Son PNB (Produit National Brut) s'élève à quelques 180 milliards d'euros (Commission des Communautés Européennes, 2001, p. 5). Dans les

qui deviennent son ami. Il sympathise aussi avec Ahmad Khomeiny, le fils du Guide suprême. Dans son réseau d'amis, le jeune Libanais compte également Abou Iyad, le numéro deux de l'OLP. Bref, Anis Naccache est un cadre de cette nébuleuse palestino-islamique qui travaille au service de Téhéran. C'est dans ce cadre qu'il va se porter volontaire pour assassiner le dernier premier Ministre du Shah.

années 1994, l'inflation était deux à trois fois plus élevée que ne l'indiquent les chiffres (28%). Et depuis, la valse des étiquettes ne se dément pas alors même que des quantités de produits sont subventionnées. Les prix flambent et les étalages restent souvent vides même s'agissant de produits de première nécessité (J. P. Tuquoi, 1995, p. 6). En mars 1994, un doublement des prix du carburant a alimenté d'autres hausses ce qui a entraîné des manifestations réprimées dans le sang.

Cette crise économique va continuer jusqu'en 1995 avec une inflation de plus en plus galopante. En effet, le *rial*, la monnaie iranienne chute de 20% face à l'or et au dollar dès le mois de février. Depuis le début de l'année, la monnaie iranienne a perdu près des trois quarts de sa valeur. Il y a deux ans la devise américaine s'échangeait contre 70 *rials*. Mercredi 25 janvier, il en fallait près de 4000 sur le marché noir. L'effondrement du *rial* a entraîné une inflation catastrophique, et les prix des produits alimentaires ont parfois doublé (*Le Monde*, 1995).

La difficile relance de l'économie survient alors que l'Iran est aux prises avec une dette extérieure évaluée à une trentaine de milliards de dollars, l'équivalent de trois ans de revenus pétroliers. Pour alléger la dette, Téhéran n'a pu se tourner vers le Fonds monétaire international avec lequel les ponts sont rompus. Toute une série de rééchelonnements bilatéraux ont été négociés en 1994 avec les pays créanciers (J. P. Tuquoi, 1995, p. 6).

La crise économique que traverse le pays s'explique en partie par l'importation massive de bien d'équipement et de consommation entre 1990 et 1992. L'Iran s'est brutalement retrouvé étranglé par une dette à l'heure où les recettes pétrolières, la principale source de

devises, s'effritaient (J. P. Tuquoi, 1995, p. 3). Pour juguler la crise, le gouvernement a dû freiner brutalement les importations, ce qui a rendu le pays dépendant de l'étranger pour beaucoup de ses besoins. Pour ne pas alourdir le montant de la dette, les importations ont été réduites au-delà du strict nécessaire dans le budget 1994-1995. Surtout quelques huit milliards de dollars de dettes à court terme ont été rééchelonnés par Téhéran. La période de grâce est d'un an et demi. Ce qui signifie que, dès 1996, Téhéran devra rembourser près de huit milliards de dollars, soit l'équivalent de la moitié des recettes pétrolières du pays (J. P. Tuquoi, 1995, p3).

A ces problèmes, il faut ajouter les sanctions occidentales surtout américaines décrétées contre ce pays depuis les années 1979 dont la plus contraignante est connue sous le nom de « loi d'Amato⁴ ». En effet, les Etats-Unis soumettent l'Iran, depuis le vote par le Congrès de l'« *Iran and Libya Sanctions Act*⁵ » (ILSA) en juillet 1996 à un isolement économique partiel. Ce texte pris sur le fondement d'accusation d'encouragement au terrorisme, de participation à la prolifération d'armes de destruction massive et d'opposition au processus de paix au Proche-Orient, prévoit des sanctions envers quiconque déciderait de procéder, dans ce pays, à des investissements dans le domaine pétrolier dépassant 20 millions de dollars⁶ (G. Larcher et Alii, 2003).

En œuvrant pour un rétablissement de ses relations avec la communauté internationale, l'Iran vise plusieurs objectifs : atténuer encore son isolement international, miser sur une puissance économique et politique elle-même désireuse de

contrebalancer l'influence américaine, obtenir enfin des avantages économiques ou commerciaux. (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 34-35). Mais, concrètement, sur le terrain, quels furent les résultats de cette initiative ?

2- LES ACQUIS DE SA REFORME

Pour conduire aisément ses réformes, l'action du président Khatami va consister à promouvoir des réformes sociopolitiques, à appeler au dialogue des civilisations et à la reprise des relations diplomatiques.

2-1. Des réformes éminemment socioculturelles

L'arrivée de Khatami au pouvoir a favorisé un développement très rapide de la presse. La transformation de l'atmosphère générale s'accompagne de l'apparition dans les kiosques à journaux des villes iraniennes d'une presse de plus en plus variée, où la langue de bois n'était plus de mise et où les points de vue critiques commençaient à s'exprimer. La libéralisation de la presse écrite, et uniquement de celle-ci, puisque la radio et la télévision, monopole d'Etat, restaient aux mains des conservateurs, fut le résultat le plus tangible de la "démocratisation" des premières années de la présidence Khatami. Cette politique d'assouplissement engagée par le Ministre de la Culture et de l'Orient Islamique, Ayatollah Mohadjerani, outre la multiplication des journaux, favorisa aussi la publication de livres ainsi que la production cinématographique et le développement des activités culturelles et artistiques (M-R Djalili, 2001, p. 95).

De fait, la presse écrite, a, en quelques trois années, connu un essor considérable : le nombre de titres a atteint 57 dans l'ensemble du pays dont 28 dans la seule capitale

⁴-Du nom du sénateur américain à l'origine de sa création.

⁵-Cette loi visait spécifiquement la République islamique d'Iran et la Lybie sous Kadhafi.

⁶- Cette loi vise aussi les compagnies non américaines

Téhéran. Par-delà ce bilan quantitatif, il convient de relever l'extrême liberté de ton utilisée par les journalistes, sachant que plusieurs publications sont directement liées à un parti ou à une association politique appartenant au camp des réformateurs (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 15-16.).

Saisissant les brèches ouvertes par le vent des réformes, de nombreux caricaturistes, artistes et écrivains ont fait leur réapparition en osant signer des œuvres dont les propos sont souvent révélateurs des impatiences de la société iranienne et de ses désirs de changement. On peut également mettre à l'actif du président le fait d'avoir exigé que la lumière soit faite sur les meurtres en série d'intellectuels et d'opposants politiques. En ce sens, les enquêtes ont permis de révéler la responsabilité des puissants services secrets iraniens dans ces affaires (Minoui, 2002, p. 106).

La liste des priorités du nouveau gouvernement Khatami est encore bien longue : institutionnaliser un Etat de droit, renforcer le rôle du président, permettre le développement des partis politiques, garantir la justice sociale et le développement économique. Un programme bien ambitieux, d'autant plus qu'il faut composer avec les forces politiques conservatrices du pays, qui n'ont cessé de faire obstacle au président au cours des dernières années (Minoui, 2002, p. 106). Cette situation explique l'échec du président Khatami pour ce qui concerne ces aspects précis de sa politique.

Par ailleurs, on ne peut parler du processus de réformes sans évoquer le rôle actif du parlement iranien, qui est le principal allié du président Khatami. En deux ans, les députés réformateurs se sont efforcés de voter des projets de lois visant à un plus grand respect des libertés humaines et à un système politique et économique plus libéral. Parmi ceux-

ci, on retiendra : l'augmentation de l'âge du mariage des jeunes filles, la possibilité pour les étudiantes de partir seules étudier à l'étranger, l'assouplissement de la loi sur la presse ou encore l'autorisation pour les sociétés étrangères d'investir des fonds privés en Iran. Bloqué dans l'exécution de ces lois par le Conseil des gardiens (instance conservatrice chargée de veiller à la conformité des lois avec l'islam), le parlement a cependant réussi à enregistrer quelques succès⁷ (Minoui, 2002, p. 106).

En outre, la règle demeure la séparation des sexes dans la vie publique - même les bus sont exclusivement masculins ou féminins. Mais les femmes ont accès à toutes les formations, à des Universités de qualité, aux professions qu'elles souhaitent. Dans la même veine, elles continuent à devoir porter des tenues amples jusqu'aux chevilles et à se couvrir les cheveux, mais les tchadors noirs ne sont plus de rigueur, des vêtements colorés ont fait leur apparition, et les mèches dépassent foulards (A. Gorissen, 1999).

Dans le volet politique, si aucune femme ne figure parmi les Ministres, Khatami a invoqué le fait qu'il a privilégié la compétence et non le genre, mais il a créé de nouveaux postes de Vice-Ministres, dont

⁷-En juin 2001, pour la première fois, Ali Khamenei, Guide religieux de la République islamique, a formulé un accord de principe pour que le parlement puisse enquêter sur la télévision et la radio d'Etat, l'une des « chasses gardées des conservateurs », considérée comme l'organe de propagande du régime. C'est une grande première, car une loi votée par l'ancien parlement (à majorité conservatrice) avait protégé ces institutions de tout contrôle parlementaire (Minoui, 2002, p. 107). Ce projet d'enquête parlementaire inédit pouvait être le point de départ d'une grande investigation sur d'autres institutions conservatrices, comme les fondations religieuses (Minoui, 2002, p. 107). Cependant, cette dernière n'eut jamais lieu puisque ces fondations ne répondent que de la personne du Guide de la révolution lui-même.

plusieurs ont été attribués à des femmes. Pour la première fois, une femme a été nommée Vice-présidente de la République et responsable de la protection de l'environnement. Il s'agit de Mme Masoumeh Ebtekar, 36 ans, docteur en immunologie, Maître de conférences à l'Université *Tarbiyat-e-Moddares*, coéditrice de la revue féminine *Farzaneh*. Si la fonction semble relativement mineure, cette nomination n'en constitue pas moins une avancée significative (A. Kian-Thiébaud, 1998, p. 21). A la suite de ces initiatives, le président Khatami va aussi se tourner vers l'extérieur à travers son concept de dialogue entre les cultures.

2-2. Le président Khatami ou l'apôtre du dialogue des civilisations

L'appel au dialogue des civilisations a émané du monde islamique lorsque le Président iranien Mohammad Khatami, alors Président de l'Organisation de la Conférence Islamique, a proposé aux Nations-Unies l'idée d'une année du dialogue entre les civilisations. Les puristes ont tenu à rappeler que cette obligation fait partie de l'exégèse islamique. Faisant suite à cette proposition, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé de consacrer l'année 2001 « année du Dialogue des Civilisations » (M. Camara, 2006, p. 529).



Le Président Khatami 1997-2005

Source : <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/middleeast/iran/12167428/Iran-elections-reformists-face-agonising-dilemma.html>

Selon sa conception qui, s'inscrit dans une perspective éthique, l'amorce d'un dialogue entre les civilisations requiert d'abandonner la quête du pouvoir et de souscrire à l'exaltation du désir de communication, de compassion et de compréhension. Sans ces éléments, pense-t-il, il n'y aurait aucun espoir pour la prééminence du droit dans notre monde. Il faut donc dans le dialogue, combattre avec élégance cette disette de compassion et de communion. Le but ultime du dialogue entre les civilisations reste, pour lui, d'atteindre la communion des idées et la compassion. Pour l'atteindre, il conseille deux chemins que sont l'interaction et l'interpénétration des cultures et des civilisations entre elles. Et, un dialogue délibéré entre les représentants des différentes civilisations, tels que des universitaires, des artistes, des penseurs de divers domaines (M. Camara, 2006, p. 535-536).

Sur le plan international, l'initiative de Khatami intervient dans un contexte sécuritaire international tendu avec notamment les attentats terroristes du 11 septembre 2001. En effet, ces attentats du 11 septembre 2001 et ceux qui ont suivi ont encore exacerbé la défiance qui existait déjà un peu partout depuis des années à l'égard des musulmans et de l'Islam. Soulignant le rôle du dialogue interculturel en matière de sécurité, mais aussi sa nécessité sociale : surtout en ce qui concerne le groupe des musulmans, Khatami veut résorber la méfiance de part et d'autre, nouer des liens positifs avec des musulmans au sein et hors de l'occident, et faire progresser d'une façon générale les processus d'intégration (J. Endres, 2010, p. 20).

A la suite de l'initiative du Président Khatami qui s'apparente à une main tendue de la République islamique d'Iran au reste de l'humanité, des réactions positives

dans le monde judéo-chrétien vont se distinguer. C'est le cas des Etats-Unis, longtemps considérés comme la nation occidentale la plus apte à s'engager dans un choc des civilisations avec le monde musulman. Dans ce pays, des personnalités de premier plan se sont engagées dans cette initiative au premier rang desquelles le président Bill Clinton. Il fut suivi dans cette initiative par ses collaborateurs comme Antony Lake, ancien chef du Conseil National de Sécurité, Madeleine Albright, Secrétaire d'Etat, Christopher Hill, Ambassadeur des Etats-Unis en Macédoine, Richard Holbrooke, Emissaire spécial de Clinton en Bosnie, Robert Pelletreau, ancien Secrétaire adjoint à la Défense, chargé des Affaires de Sécurité internationale, et Zbigniew Brzezinski, ancien chef du Conseil National de Sécurité du Président Carter.

Pour toutes ces personnalités, l'islam en tant que religion ne doit pas être perçu comme l'ennemi de l'Amérique comme l'Amérique ne peut être perçue comme l'ennemi de l'Islam, bien qu'ils soient conscients des accords d'ordres politiques qui existent entre l'Amérique et les islamistes, notamment avec le soutien apporté par l'Amérique à des régimes jugés despotiques dans le monde musulman. Pour eux, la mauvaise image qu'ont les occidentaux de l'islam est entretenue par une certaine presse qui s'évertue à présenter l'islam comme une religion de violence (M. Camara, 2006, p. 587).

Du côté des Nations-Unies, en répondant favorablement aux doléances des autorités iraniennes de consacrer l'année 2001 comme année internationale du dialogue des civilisations, l'organisation des nations unies soulignait l'importance de la tolérance dans les relations internationales et le rôle utile que joue le dialogue comme moyen de favoriser la compréhension. Les Nations-Unies, dont le but est la promotion de la sécurité et de la concorde mondiale, se

sentent réconfortées par l'initiative du Président Khatami qu'elles jugent utiles pour trois raisons. D'abord, elle prend le contrepied de la notion de choc des civilisations⁸, ce qui est nécessaire pour faire avancer la coopération entre nations. Ensuite, elle permet de connaître les origines des cultures pour trouver ce qui les unies.

Enfin, ce dialogue des civilisations peut aider à comprendre le rôle des cultures et de la civilisation dans les conflits contemporains (J. Endres, 2010, p. 33-34). Cette politique de bonne volonté du président iranien va aboutir à un dégel des relations avec les grandes puissances et le monde arabo-sunnite.

2-3. La reprise des relations diplomatiques

L'Iran souhaite renouer avec la communauté internationale. Avec l'Union Européenne, les relations se sont considérablement améliorées dès 1997. Le premier Ministre italien s'est rendu à Téhéran cette même année. En 1999, le Président Khatami est venu en Italie et en France, et les Présidents autrichien et grec se sont rendus en Iran cette année-là. Le président Khatami était aussi en Allemagne. De nombreux Ministres des affaires étrangères et d'autres Ministres ont effectué des déplacements. Les relations entre le Royaume-Uni et l'Iran se sont débloquées en 1998 avec la levée de la *fatwa* contre Salman Rushdie; un échange d'ambassadeurs a eu lieu à la mi-99 (Commission des Communautés Européennes, 2001, p. 2).

À cette époque, l'UE n'entretenait pas de relations

⁸-Théorie développée par un universitaire américain du nom de Samuel Huntington. Selon cet auteur, après la disparition du bloc soviétique, les sources de conflit ne seront plus idéologiques ni économiques mais plutôt culturelles. Ces conflits opposeront des nations et des groupes relevant de civilisations différentes.

contractuelles avec l'Iran. Il n'existait pas non plus de coopération financière majeure. Cependant, un dialogue entre l'UE et l'Iran a été entamé en 1995. Après l'élection du Président Khatami en 1997, il a été élargi à de nouveaux domaines pour devenir un dialogue global en 1998. Une troïka se réunit tous les six mois dans ce cadre.

Le dialogue global est l'occasion d'un échange de points de vue de vaste portée sur des questions générales (terrorisme, droit de l'homme et prolifération nucléaire); des questions régionales (Irak, Golfe, Asie centrale, processus de paix au Proche-Orient); des domaines de coopération (drogue, réfugiés, énergie, commerce et investissements). Le dialogue global a contribué à l'amélioration des relations mais, de toute évidence, sa portée est limitée. Il a été complété par plusieurs groupes de travail techniques entre la Commission et l'Iran, qui ont permis d'identifier des domaines d'intérêt communs et de coopération éventuelle. Toutefois, il apparaît clairement que l'absence d'un cadre contractuel restreint le développement d'une telle coopération (Commission des Communautés Européennes, 2001, p. 2).

En outre, à l'initiative de la présidence française, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères du 20 novembre 2000 a demandé à la Commission Européenne de lui présenter un mandat de négociation en vue d'un accord de commerce et de coopération avec l'Iran. Les négociations ainsi ouvertes le 12 décembre 2002 se sont poursuivies à un rythme régulier (G. Larcher et Alii, 2003).

Dans cette perspective, le rapprochement le plus spectaculaire effectué par la diplomatie de Mohammad Khatami est celui réalisé avec l'Arabie saoudite. En effet, les rapports se sont intensifiés surtout à partir du sommet de l'Organisation de

la Conférence Islamique (OCI) réuni pour la première fois dans la capitale iranienne, en décembre 1997. La visite officielle du président iranien à Riyad, en mai 1999, a couronné la démarche inaugurée par son prédécesseur. Ce rapprochement, suivi d'une amélioration des rapports avec le Koweït, Oman et le Qatar et d'une normalisation de ceux-ci avec Bahreïn et les émirats arabes unis (qui ouvrent une représentation diplomatique dans la capitale iranienne), a permis l'apparition d'un climat plus détendu et une meilleure entente dans le domaine pétrolier au sein de l'OPEP.

De plus, les problèmes liés au pèlerinage annuel à la Mecque et la question des formalités de voyage entre les pays riverains ont été réglés (M. R. Djalili, 2001, p. 64.). Cependant, l'Iran reste ferme sur sa souveraineté sur les trois îles Petites et Grand Tomb et Abou Moussa qui l'oppose aux Emirats depuis 1971. Aussi, refuse-t-il la présence de forces militaires étrangères dans la région pourtant si chère aux monarchies du golfe.

Sur le plan international, la crise afghane a largement profité à la République islamique car, elle a donné l'occasion à Téhéran de renforcer son dialogue avec l'Europe. Au cours des deux mois qui ont suivi les attentats du 11 septembre, le secrétaire britannique au *Foreign Office*, Jack Straw, s'est rendu à deux reprises en Iran pour y consulter la diplomatie iranienne sur l'avenir de l'Afghanistan, le rôle de l'Iran dans la région, et le développement des échanges de l'Iran avec l'Europe et les Etats-Unis. Au même moment, de nombreuses délégations européennes ont effectué de courts séjours en Iran pour y rencontrer des membres du gouvernement, dans le cadre des décisions du Conseil Européen de Bruxelles, préconisant le dialogue avec les pays voisins de l'Afghanistan. Ces différentes visites ont été l'occasion idéale pour chacun de ces pays

d'aborder en privé la question du rapprochement avec Téhéran (Minoui, 2002, p. 105).

Tous les pays membres ont d'ailleurs désormais procédé à la normalisation de leurs relations avec Téhéran et les visites bilatérales au niveau ministériel se développent. Un dialogue institutionnel « global » ou « constructif » a succédé au dialogue « critique » initial qui a certes eu le mérite de placer l'Iran en face de ses responsabilités internationales mais qui, vu de Téhéran, cantonnait la République islamique dans une position d'accusé systématique (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 35).

Les événements du 11 septembre ont aussi marqué une nouvelle étape dans la politique de rapprochement entre l'Iran et les Etats-Unis dont les relations étaient quasiment gelées depuis la prise d'otages à l'Ambassade américaine de Téhéran en novembre 1979. L'Iran a été l'un des premiers pays à transmettre ses condoléances à la nation américaine, tandis que les habituels cris de mort contre les Etats-Unis se sont faits silencieux lors de la traditionnelle prière du vendredi, qui s'est tenue à l'Université de Téhéran, deux jours après les attentats perpétrés à New York et à Washington. En plein cœur de la guerre en Afghanistan, l'Iran s'était également déclaré prêt à secourir les pilotes américains en difficulté dans le ciel afghan (Minoui, 2002, p. 104).

Ce rapprochement a aussi trouvé son illustration dans la première rencontre entre Kamal Kharazi, le chef de la diplomatie iranienne, et son homologue américain Colin Powell, en marge d'une réunion qui réunit les voisins de l'Afghanistan, les Etats-Unis et la Russie. Dans ce contexte, pour la première fois depuis la révolution de 1979, un bateau américain a pu accoster dans un port iranien du golfe Persique. Ce bateau, qui avait obtenu

le feu vert du gouvernement iranien, était chargé de 45 000 tonnes de blé et de farine destinées à la population afghane. En outre, tout le monde garde en mémoire le fameux discours du président iranien à la tribune des Nations-Unies, ainsi que sa première interview sur la chaîne américaine CNN en juin 1998, qui avait débouché, quelques mois plus tard, sur une levée de l'embargo américain sur le caviar, les pistaches et les tapis (Minoui, 2002, p. 104-105).

Poursuivant sa politique de normalisation avec Téhéran, la Secrétaire d'Etat américaine, Mme Albright, dans une intervention prononcée peu après devant *l'Asian Society*, a exprimé l'intention des Etats-Unis de rétablir des relations bilatérales normales et leur souhait de régler la question des avoirs iraniens gelés. Cette ouverture a été accueillie favorablement à Téhéran qui escompte, cependant, des avancées plus substantielles à l'avenir (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 34).

Depuis l'avènement au pouvoir du président et sa politique d'ouverture, l'étiquette « islam-terrorisme-tchador », qui collait à l'Iran depuis des années, a cédé la place à une image plus souriante, symbolique de la jeune société iranienne (plus de 50 % de la population a moins de vingt ans), avide de changements, et présentée comme la vitrine d'un islam modéré et tolérant (Minoui, 2002, p. 104). Si le président iranien a manifesté son désir de renouer avec la communauté internationale⁹, il se heurte cependant à des difficultés.

3- LES OBSTACLES A SA POLITIQUE DE REFORME

⁹-Dans ce contexte, il faut entendre par communauté internationale les puissances européennes et le monde arabo-musulman sunnite. C'est-à-dire des pays avec qui la République Islamique entretient des relations belliqueuses.

Si le Président iranien est animé d'une ferme volonté de conduire à bien ses réformes conformément à ses promesses électorales, il fut cependant dépassé par la réalité politique du pays comme l'influence du Guide suprême, la répression contre ses partisans et la position de l'Iran sur le processus de paix israélo-arabe.

3-1. Le rôle central du Guide de la révolution

Le système institutionnel iranien, tel qu'il fonctionne, présente l'originalité de faire cohabiter deux légitimités. Une légitimité démocratique et politique, d'une part, issue du suffrage populaire et une légitimité religieuse, d'autre part, incarnée en priorité par le Guide de la Révolution (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 8-9). Ce cadre institutionnel complexe, oppose donc aujourd'hui deux orientations spécifiquement politiques, entre réformateurs d'une part, et conservateurs de l'autre, chacun usant des pouvoirs particuliers dont il dispose.

Aujourd'hui, le pouvoir réformateur s'incarne dans le Président de la République, son gouvernement et, depuis les élections, le *Madjlis* (parlement); l'influence conservatrice, pour sa part, se retrouve dans le Guide, les conseils islamiques, le pouvoir judiciaire et les médias audiovisuels, dont il nomme les responsables, ainsi que dans la hiérarchie militaire ou celle des *Pasdaran* (Gardiens de la Révolution) (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 11-12).

Le Guide de la Révolution est le Chef de l'Etat, premier personnage du régime. Désigné par l'Assemblée des experts, composée exclusivement de religieux (une soixantaine au total), il détermine, après consultation du Conseil de discernement de l'intérêt supérieur du régime, les principes généraux et les lignes directrices de la

politique de l'Etat islamique et supervise l'exécution de cette politique. Il peut décider d'organiser un référendum pour toute législation importante (dans tous les domaines) et il arbitre les conflits entre pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le Guide est également le Chef des armées et il nomme ou révoque les commandants des forces armées (G. Larcher et Alii, 2002-2003). Il intervient également, indirectement, sur l'activité du pouvoir législatif qu'il contrôle, notamment par le truchement du Conseil de Surveillance (ou Conseil des Gardiens de la Constitution), dont il désigne la moitié des membres. Le Guide domine le pouvoir judiciaire, dont le chef, nommé par lui, procède à la nomination du Procureur général et du chef de la Cour Suprême (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 9).

Le Président de la République est élu pour sa part au suffrage universel direct, pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Le Conseil des gardiens doit valider l'élection du Président et celle-ci doit être ratifiée par le Guide. Le Président préside le Conseil des Ministres, mais chacun d'eux doit recevoir l'approbation du Parlement, qui peut les démettre, individuellement ou collectivement (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p9).

Le Président est le chef du pouvoir exécutif. Bien qu'il préside le Conseil des Ministres, ses pouvoirs sont davantage comparables à ceux du Premier Ministre français qu'à ceux du Président de la République (G. Larcher et Alii, 2002-2003). Le Président peut par ailleurs, faire l'objet d'un vote de défiance du Parlement, qui doit être ratifié par le Guide. Mais le Président ne dispose pas du droit de dissolution et ne dispose d'aucun moyen pour imposer une politique au *Madjlis*. Loin de ressembler à l'institution française comparable, le Président est davantage dans la position d'un

Premier Ministre, fragilisé à l'égard du Guide et du Parlement, et subordonné à eux (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 10).

C'est donc autour de la personnalité exceptionnelle de l'Ayatollah Khamenei que se fait la jonction entre le religieux et le politique, consacrée par le concept de *velâyat el Fakeh*¹⁰, autrement dit, la régence du docteur de la loi, chargé de dire le droit en cas de conflit entre les deux logiques, politique et religieuse. Ce concept constitue la trame du système institutionnel et politique iranien et, en partie, la source de son ambivalence, ou de ses blocages (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 8).

Ainsi, en matière de politique extérieure, la relation conflictuelle avec l'« Amérique » est si profondément ancrée parmi les responsables iraniens en particulier chez les conservateurs, que tout geste d'ouverture ou d'apaisement à l'égard des Etats-Unis qui pourrait émaner du Président de la République fait l'objet de réactions particulièrement vives. La diplomatie de ce dernier a donc été mise « sous surveillance » par le Guide de la Révolution et les relations présentes sont limitées à un maintien prudent du statu quo (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 34).

En clair, le président de la République en Iran ne dispose pas de la plénitude du pouvoir. Il n'a donc pas les mains libres pour conduire à souhait sa politique d'ouverture. En plus du rôle central du Guide de la révolution comme limite à la politique du président Khatami, figure le rôle controversé du système judiciaire.

3-2. La justice iranienne : un appareil au service des conservateurs

¹⁰-Doctrine politico-religieuse propre au chiisme qui reconnaît le Guide religieux comme la seule autorité qui a la légitimité pour diriger un Etat.

Le bras de fer entre les conservateurs et les réformateurs est particulièrement visible sur le terrain de la justice. Celle-ci est tenue par les conservateurs, qui défendent les principes les plus rigoureux et les châtiments les plus extrêmes (peine de mort, loi du talion) et tentent de punir toute « déviance » (A. Gorissen, 1999). L'appareil judiciaire, principal organe de blocage des réformes est dirigé par Mamoud Hachémi-Shahroudi, un conservateur nommé directement par le Guide religieux. Il joue un rôle particulièrement important depuis 1997.

Si le président Khatami a fait de la liberté de la presse l'un des principaux axes de sa politique de réforme, c'est justement à ce niveau que la répression des conservateurs se fera le plus sentir. En effet, le précédent parlement (*Madjlis*), qui était conservateur, a réussi à faire adopter une loi plus restrictive dans ce domaine avant les élections législatives de février 2000. Depuis lors, plus de 20 journaux et magazines réformistes ont été fermés et leurs éditeurs traduits en justice ou inculpés. L'intervention ultérieure de l'Ayatollah Khamenei interdisant au nouveau *Madjlis* de contester la loi sur la presse a constitué un revers inattendu pour le mouvement réformateur. Néanmoins, de nouveaux journaux favorables à la mouvance réformiste commencent à paraître (Commission des Communautés Européennes, 2001, p. 4).

Accusés de « propagande contre le régime » et « d'atteinte à la sécurité de l'Etat », une quinzaine de journalistes ont été emprisonnés, aux côtés de membres de l'opposition accusés d'avoir cherché à renverser le régime. Par ailleurs, certains d'entre eux ont pu être libérés en versant une lourde caution. C'est également le cas du leader étudiant Ali Afshari, qui a passé douze mois derrière les barreaux. Sa famille a dû verser la somme de 200 millions de *toumans*

(l'équivalent de 304 898,03 euros) pour obtenir sa libération. Enfin, la justice a lancé une nouvelle offensive contre les réformateurs en condamnant à plusieurs mois de prison trois proches du Président Khatami : Mohammad Dadfar, Député réformateur, Mohammad Salamati, Ministre de l'Intérieur et Secrétaire Général de l'Organisation des Moudjahidines de la Révolution Islamique (OMRI), et Abdollah Ramazanzadeh, Directeur de Cabinet du Président (Minoui, 2002, p. 109).

Ainsi, le premier mandat du Président M. Khatami fut marqué par les assauts contre deux de ses plus proches alliés, le populaire Maire de Téhéran, Gholam Hossein Karbatschi, et son Ministre de l'Intérieur, Abdollah Nouri. Ces assauts politiques, qui poussèrent les deux hommes à la démission puis les conduisirent en prison, peuvent être perçus comme l'expression de la volonté des conservateurs de déstabiliser l'action de M. Khatami. Pourtant, il importe également d'observer que la politique des deux hommes exprimait une commune défiance à l'égard des contre-pouvoirs locaux, qu'ils cherchent, dans le cas de A. Nouri, à renforcer le pouvoir des agents de l'État face aux notables locaux, ou, dans le cas de G. H. Karbatschi, à réformer le système d'imposition locale de la ville de Téhéran. Cette défiance fut fatale aux deux hommes. À l'appui de cette thèse, on notera que le successeur de A. Nouri, décidé à conduire une politique identique à l'exception de son volet local, fut largement investi par le Parlement iranien (F. Tellier, 2003, p. 54).

La principale promesse du candidat Khatami lors de sa campagne électorale en 1997, était d'instaurer un État de droit. Or, c'est précisément le contraire qui s'est produit : l'arbitraire a dominé les années Khatami (ce qui n'a pas empêché sa réélection triomphale en juin 2001). Des dissidents ont été

assassinés, des intellectuels et des étudiants ont été emprisonnés, des universités ont été attaquées par la police. Quelle fut la réaction du Président ? Un silence radio (S. Michel, 2002, p. 22).

Au nom du respect de la morale islamique, un arrêté visant à restreindre les « vices sociaux » a même été rendu public au mois d'août 2001. Désormais, les propriétaires de magasins vendant des vêtements à l'effigie des stars de cinéma occidentales peuvent être menacés d'arrestation. Quant aux restaurants acceptant de servir des filles jugées trop maquillées, ils peuvent être menacés de fermeture. Les peines encourues vont de plusieurs coups de fouets à quelques jours de prison (Minoui, 2002, p. 110). Ces décisions judiciaires et policières visent évidemment à imposer un contrôle plus strict sur une population qui échappe de plus en plus au pouvoir. Elles ont également pour rôle d'affaiblir le président Khatami, dont la campagne était centrée sur un assouplissement de la stricte interprétation de la loi islamique.

Vingt-trois ans après l'avènement de la République islamique, les conservateurs ont bien conscience de la perte de l'emprise du pouvoir politico-religieux sur la société. Pour sauver un système en perte de vitesse, ils réagissent donc en se raccrochant aux valeurs de la religion, et en renforçant les sanctions en son nom (Minoui, 2002, p. 110). En plus de la justice, la position officielle de l'Iran sur le processus de paix israélo-arabe contribue à fragiliser le président Khatami.

3-3. La position de l'Iran sur le processus de paix israélo-arabe comme obstacle à sa politique d'ouverture

Les relations de l'Iran avec les pays arabes de la région proche orientale ne peuvent se comprendre

qu'à travers le prisme du conflit israélo-arabe et des évolutions d'un processus de paix dont Téhéran estime, depuis longtemps, qu'il a pour objectif de tromper les Palestiniens, avec le concours des Etats-Unis, au profit de l'« entité sioniste ». La politique de détente, d'ouverture et d'apaisement, conduite sur le plan international par le Président Khatami depuis trois ans, se heurte, avec la question d'Israël et du processus de paix, à un véritable dogme, qui constitue l'un des piliers idéologiques du régime et dont les ressorts sont aussi bien internes qu'externes. Sur le plan interne, l'antisémitisme constitue, pour le Guide de la Révolution, un « domaine réservé » où s'exerce, au détriment du Président de la République, son autorité théocratique.

Dans ce contexte, la population iranienne, dans sa majorité, perçoit bien que l'attitude officielle à l'égard du processus de paix contribue à marginaliser l'Iran, dans la région comme au niveau mondial, et qu'elle en redoute à juste titre un effet négatif sur l'amélioration de l'image de l'Iran dans le monde et son ouverture sur l'extérieur (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 32).

Sur le plan externe enfin, l'intransigeance iranienne a contribué dans le meilleur des cas à le mettre en délicatesse avec des Etats arabes, comme l'Égypte dont il souhaite se rapprocher. Plus délicate encore pour l'Iran sera l'appréciation qu'il porterait sur le volet palestinien du processus de paix. La reconnaissance d'un tel accord aboutirait de facto, à admettre l'existence d'Israël, ce qui équivaldrait au reniement total de l'un des principes fondateurs du régime iranien (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 32-33).

Le maintien d'une ligne dure sur ce dossier contribuerait à entretenir le statut d'Etat paria dont les conséquences sont lourdement négatives pour l'Iran : les Etats-Unis

évaluent leurs éventuelles ouvertures à l'égard de Téhéran à l'aune de sa position sur le processus de paix, et l'intransigeance iranienne entretiendra celle de Washington. L'Iran, sur ce dossier essentiel, est donc placé devant une délicate alternative : s'adapter, en reniant l'un des principes de base de la révolution islamique, ou se marginaliser, en risquant de s'isoler diplomatiquement et de se bloquer toute perspective économique. Par conséquent, l'évolution de l'Iran sur cette question conditionne, pour une large part, outre la région du Proche-Orient, l'avenir du pays lui-même (X. De Villepin et Alii, 1999-2000, p. 33).

Conclusion

L'arrivée au pouvoir du Président Khatami a suscité beaucoup d'espoirs chez la population iranienne qui espérait un réel changement dans la gestion des affaires du pays. En effet, mis au ban de la communauté internationale pendant près de deux décennies depuis 1979, le pays est passé par toutes sortes de difficultés économiques et d'isolements diplomatiques. Les réformes annoncées dans le même temps par Khatami lors de ses deux mandatures, notamment en matière économique, de liberté d'expression, de droit de l'homme et d'ouverture sur l'extérieur avaient pour objectifs de résoudre ces problèmes.

Dans la réalisation des objectifs qu'il s'est fixé, il fut confronté à beaucoup de difficultés comme notamment la réaction hostile des conservateurs représentés par l'Imam Khamenei, première personnalité du pouvoir iranien. Ceux-ci virent dans les réformes de Khatami, une menace pour le régime islamique.

Si les réformes de Khatami ont eu pour mérite d'avoir restauré les relations avec les puissances occidentales et les monarchies arabes

sunnites, d'avoir ouvert une brèche en matière de liberté d'expressions et des droits de l'homme, le succès cependant de ces réformes sont à relativiser parce qu'elles sont loin d'avoir pris en compte les préoccupations des iraniens notamment en matière économique. Même sur le plan des droits de l'homme et de la liberté d'expression, si des succès sont à enregistrés, sous l'ère de Khatami, nous notons cependant des répressions contre des journalistes et des intellectuels, ainsi que des prisonniers d'opinions.

Pour ce qui concerne les relations avec les occidentaux et les monarchies arabes sunnites, des méfiances subsistent toujours en dépit des progrès réalisés. Cependant, l'on pourrait se demander si ce pays, sous l'emprise des conservateurs pourra sauvegarder ces acquis après Khatami.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Rapports

- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 2001, communication de la commission au parlement européen et au conseil, Relations entre l'UE et la république islamique d'Iran, Bruxelles, le 7.2.2001 COM (2001) 71 final, 10p.
- DE VILLEPIN Xavier et Alii, 2003, Rapport d'information, sénat session ordinaire de 1999-2000, 58p.
- LARCHER Gérard et Alii, 2003, Mission effectuée en Iran du 15 au 18 avril 2003 par une délégation de la commission des Affaires économiques et du plan, SÉNAT, SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2002-2003, N° 385, Annexe au procès-verbal de la séance du 7 juillet 2003. <http://www.senat.fr/rap/r02-385/r02-3852.html>

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- DJALILI Mohammad-Reza, 2001, *Iran : l'illusion réformiste*, Presse des sciences PO, 127 p.
- ENDRES Jürgen, 2010, *Le dialogue interculturel au conseil de l'Europe, à l'Union Européenne et à l'UNESCO : état des lieux*, 52 p.

Thèses

- CAMARA Moritie, 2006, *La problématique de l'islamisme dans les Relations Internationales de 1979 à 2001*, Abidjan, Thèse de doctorat d'Histoire des Relations Internationales. Université de Cocody, 811p.
- KEWO Zana, 2020, *La politique extérieure de la république islamique d'Iran de 1979 à 2002*, Thèse de doctorat d'Histoire des Relations Internationales. Université Alassane Ouattara, 514p.

Articles de revues

- TELLIER Frédéric, 2003, « La République islamique dans l'impasse », in *La revue internationale et stratégique*, n° 49, p50-51. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2003-1-page-44.htm>
- MICHEL Serge, 2002, « Iran: sortir d'une république islamique? Tout tremble mais rien ne bouge, c'est l'Iran de Khatami », in *La revue nouvelle*, p21-26.
- MINOUI Delphine, 2002, « L'Iran des réformes : la société face au pouvoir », in *Politique étrangère*, n°1, 67^eannée. pp. 103-114 ; https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_2002_num_67_1_5160.
- RODIER Alain, 2013, « l'assassinat de Chapour Bakhtiar », in *Note Historique* n°39, 10p.

Articles de journaux

- EDOTORIAL, 1995, « Iran chute du rial », in *Le Monde*, n° 15572, 1p.
- GORISSEN AGNÈS, 1999, « Mohammad Khatami a «vendu» sa politique de réformes et d'ouverture au

monde. Le président iranien rentre avec l'onction de Paris Quelle démocratie, quels droits de l'homme? », in *AFP, ASSOCIATED PRESS*,

<https://www.lesoir.be/art/m/mohammad-khatami-a-vendu-sa-politique-de-reformes-et-d-t-19991030-ZOHFE9.html>

-KIAN-THIEBAUT Azadeh, 1998, « Mobilisation des femmes et des jeunes. La révolution iranienne à l'heure des réformes », in *Le Monde Diplomatique* n° 526, p20-21).

-TUQUOI Jean Pierre, 1995, « L'Iran s'enfoncé dans la crise économique », in *Le Monde*, 1p.

-TUQUOI Jean Pierre, 1995, « Plusieurs personnes seraient mortes au cours d'émeutes contre la vie chère en Iran », in *Le Monde* n° 15612 1p.

Numéro 002 Juin 2021
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°002 Juin 2021